



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

CM-12

Localisation de l'information

Juill. 2026



Gestion sécurisée des configurations système

Configuration Management

CM-12 – Localisation de l'information (PbMM)

Énoncés :

- a. Établir et consigner la localisation de [\[Affectation : information désignée par l'organisation\]](#) et des composants de systèmes particuliers où l'information est traitée et stockée
- b. Établir et consigner les utilisatrices et utilisateurs qui ont accès au système et à ses composants où l'information est traitée et stockée
- c. Consigner les changements de la localisation (par exemple, le système ou les composants du système) où l'information est traitée et stockée

Responsable : Aucun

Discussion :

La localisation de l'information répond au besoin de bien comprendre où l'information est traitée et stockée, et reflète les exigences en matière de résidence de données. La localisation de l'information implique de déterminer où résident des types spécifiques d'information ainsi que l'information dans les composants des systèmes et comprend également comment l'information est traitée de manière à bien comprendre le flux d'information et à fournir une protection et une gestion adéquates de cette information et de ces composants des systèmes. La localisation de l'information et des composants des systèmes entre aussi en compte dans l'architecture et la conception du système (voir SA-04, SA-08, SA-17). Il pourrait y avoir des implications relatives à la localisation de l'information pour les systèmes qui traitent les renseignements personnels.